



PARLONS RENATURATION

ÊTRE ÉLU, C'EST PRÉVOIR ET ANTICIPER.

Par ce tract, nous, élus de l'équipe minoritaire durant la mandature 2020-2026, dénonçons les chantiers d'envergure engagés par l'équipe de M. Nuccelli, projets coûteux et mal maîtrisés auxquels nous nous sommes opposés.

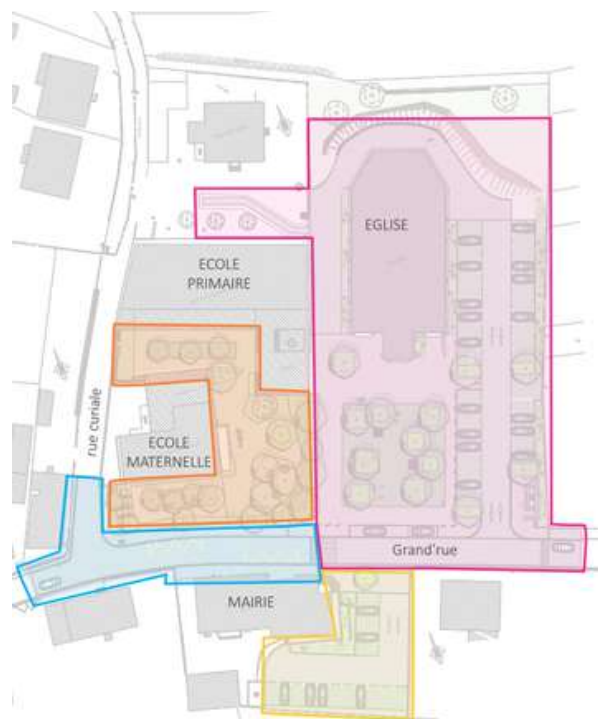
RENATURATION : UN PROJET SORTI DU CHAPEAU

Alors qu'**aucune orientation de ce type** n'était mentionnée dans la **profession de foi de M. Nuccelli**, un projet de renaturation a été présenté lors du conseil municipal du 23 octobre 2023.

Il se décline en quatre phases, il concerne la **cour d'école**, le **parking de la mairie**, la **place de l'église** ainsi que le **tronçon de rue** allant du carrefour rue Curiale / Grand Rue jusqu'à la mairie.

La majorité municipale a mis en avant une prise en charge de 50 % des frais d'étude et la possibilité de subventions pouvant atteindre 80 % du coût du projet pour justifier l'urgence de son lancement.

Une méthode qui interroge : agir dans la précipitation au nom d'opportunités financières, sans débat préalable ni engagement initial devant les électeurs, pose la question de la cohérence et de la lisibilité de l'action municipale.



DES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION BALAYÉES D'UN REVERS DE MAIN

Lors des **rare présentations** de l'avancement du projet en conseil municipal, nous avons souligné la **configuration en « souricière »** de l'espace de stationnement, l'**absence d'aire de retournement**, la forte **réduction du nombre de places** et le **repositionnement contestable du monument aux morts en quasi-bord de route**.

Aucune de **ces remarques n'a été prise en compte : elles ont été purement et simplement ignorées.**

DES COÛTS PHARAONIQUES POUR NOTRE COMMUNE

La tranche 1 (l'école), annoncée à 153 000 € HT en décembre 2024 puis portée à 166 000 € HT en mai 2025, dépasse déjà les 208 000 € HT selon les éléments figurant dans le Grand Livre des comptes de la commune. Et ce, alors que tous les soldes ne sont pas encore réglés, sans même compter le coût des études. Dans ces conditions, comment ne pas s'inquiéter des trois futures tranches, annoncées à 748 000 € HT dès septembre 2024 ?

N'existe-t-il pas d'autres besoins, d'autres priorités où de tels investissements seraient réellement nécessaires ? Renaturation oui, mais pas à n'importe quel prix.

Notre vote contre s'explique par l'existence de compétences locales suffisantes, notamment de paysagistes de la vallée, capables de conseiller la commune sur le choix des arbres, des végétaux et des matériaux permettant de limiter les îlots de chaleur. Une approche plus sobre aurait permis de réduire significativement les coûts, le reste à charge pour la commune demeurant, dans tous les cas, inférieur au coût résiduel de ce projet.

Car quelles que soit leur origine, les subventions restent financées par l'argent public, donc par les contribuables.

Dorénavant, il nous faudra faire avec des aménagements mal pensés, des contraintes durables :

- moins d'espace pour que les enfants puissent courir et circuler à vélo ;
- des copeaux de bois qui se dispersent sur les trottoirs et les cheminements, des aménagements floraux rapidement dégradés ;
- une charge de travail alourdie et une gestion plus complexe pour les agents communaux, notamment lors du déneigement.



CÔTÉ CIMETIÈRE, PAS MIEUX...

Sous couvert de l'interdiction des produits phytosanitaires, un projet de végétalisation du cimetière a été engagé. **Cette action n'était pas non plus annoncée dans le programme de M. Nuccelli.** Nous avons voté contre le lancement de ces études et contre ce projet, estimant qu'il était **possible de faire mieux et à moindre coût** que les 47 000 € engagés, dont 27 000 € directement à la charge de la commune.

Forts de l'expérience acquise lors de la mandature précédente, au cours de laquelle nous avons notamment réorganisé le cimetière (récupération d'emplacements, installation de cavurnes, création d'un jardin du souvenir), **nous défendons une approche plus sobre et plus pragmatique.**

Pourquoi ne pas avoir réutilisé le sable rouge de Pérouse évacué pendant les travaux pour réaliser un cheminement piéton dans le village?

Un nouveau mandat de la liste de M. Nuccelli, et ce sont trois tranches de travaux de renaturation pharaoniques qui s'imposent, asséchant durablement les marges d'investissement de la commune.

En 2020, M. Nuccelli faisait de la vente de la « Tête des Allemands » par l'ancienne équipe son principal argument de campagne, dénonçant la vente des « bijoux de famille ».

Six ans plus tard, que reste-t-il de cette vente ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Si, comme nous, vous estimez que la commune n'a pas les moyens de telles dépenses au détriment de l'indispensable, faites le choix de la responsabilité.

Dimanche, votez la liste **HUSSEREN DEMAIN**, l'équipe conduite par Jeanne Stoltz-Nawrot.



Les élus 2020-2026 de l'équipe minoritaire :
Jeanne STOLTZ-NAWROT
Claude BURGUNDER
Denise ARNOLD,
membre de la commission Finances et Travaux

Le temps du changement est venu, dimanche 15 mars 2026, chacun devra trancher :

- **d'un côté, une maire engagée**, qui privilégie le dialogue, l'intérêt général, la communication et la concertation, avec une équipe mobilisée et proche des habitants ;
- **de l'autre, une gouvernance verticale**, des décisions imposées, des études qui s'enchaînent, **des projets démesurés et un conseil municipal ainsi qu'une participation citoyenne relégués au second plan.**

Vous choisirez quelle équipe pilotera le village pour les six prochaines années...

**Deux visions, deux méthodes, deux futurs possibles :
ne vous trompez pas !**



Avec le mode de scrutin actuel, une seule voix d'écart suffit pour attribuer 12 sièges à la liste majoritaire, contre seulement 3 à la liste minoritaire. Un enjeu démocratique majeur.